Rhône-Alpes, Savoie
Chambéry
8 rue Pierre-Veyrat

Mosaïque : "Je sens que des oiseaux sont ivres..."

Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000472
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2014
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : revêtement mural

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2012, CM, 68
Emplacement dans l'édifice : aile Marcoz, escalier central

Historique

Cette mosaïque a été installée dans le cadre du 1% artistique en 1966. Elle résulte d'un premier agrément délivré le 17 juillet 1962 par le Ministère de l'Éducation nationale, puis par la préfecture de la Savoie en date du 22 décembre 1966. Soumis à plusieurs artistes, le projet retenu a été celui de Jean Communal.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1966 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Communal (peintre, attribution par source), Maximilien Herzélé (mosaïste, attribution par source)

Description

Panneau rectangulaire épousant les lignes ascendantes de l'escalier ; tesselles en émaux de Venise.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : mosaïque

Matériaux : pâte de verre

Mesures : h : 212 cmla : 309 cm

Représentations :
oiseau

Jean Communal s'est inspiré des vers de Mallarmé : "Je sens que des oiseaux sont ivres / d'être parmi l'écume inconnue et les cieux !".

État de conservation

bon état

Statut, intérêt et protection

Oeuvre représentative d'une expression artistique du milieu du 20e siècle, signée d'un maître mosaïste (Maximilien Herzélé) et d'un peintre mosaïste (Jean Communal) réputés.

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la région (1% artistique)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Chambéry. 4M69. Projet de décoration. 1962-1967.**
  AC Chambéry. Série 4 M : 4M69 / **Dossier du projet de décoration au Lycée de garçons de Chambéry**. 1962-1967.
  AC Chambéry : 4M69

Annexe 1

Conditions de la commande à Jean Communal, 1965

Lettre de Jean Communal au Maire de la Ville de Chambéry, 16 février 1965

Jean Communal
Artiste peintre
86 rue Jullien
Vanves - Seine
Vanves, 16 février 1965

Monsieur le Maire de la ville de Chambéry

Objet : Projet de décoration
Lycée de Garçons de Chambéry
Monsieur le Maire,
J'ai l'honneur de vous présenter le projet du panneau de mosaïque que j'ai conçu pour le Lycée de Garçons de Chambéry, selon les instructions qui m'ont été données par Monsieur P. Foray architecte chargé des travaux du lycée.
J'ai utilisé la forme particulière du mur - lignes ascendantes de la cage d'escalier - pour suggérer un vol d'oiseaux, en illustration des vers de Mallarmé :

..... "Je sens que des oiseaux sont ivres
d'être parmi l'écume inconnue et les cieux !"

L'ensemble des couleurs, plutôt gai, éclairerait je crois cette cage d'escalier, assez triste en elle-même. Les formes, transposées, restent figuratives tout en laissant une certaine liberté à l'imagination.
Superficie prévue d'environ 6 mètres carrés.
Cette composition décorative dans le style de la mosaïque byzantine, en émaux de Venise, serait exécutée en collaboration avec le mosaïste M. Herzele qui a déjà collaboré avec moi pour le panneau de mosaïque du Centre Technique de Jeunes Filles de Challes-les-Eaux, et à qui on doit notamment la grande Mosaïque du Palais de l'Unesco à Paris (en collaboration avec le peintre BAZAINE), les voûtes du Palais du Sénat de Téhéran (Iran), le fronton de l'Église russe de la rue Daru à Paris et de nombreuses autres réalisations.
Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.
(AC Chambéry. Série 4 M : 4M69 / **Dossier du projet de décoration au Lycée de garçons de Chambéry**. 1962-1967.)

Convention entre la Ville de Chambéry et le peintre Jean Communal, 1er mars 1967

Ville de Chambéry
Lycée de Garçons
Travaux d'aménagement (3e tranche)
Décoration
Convention

—

Entre Monsieur Pierre DUMAS, Ministre, agissant en qualité de Maire de la Ville de Chambéry,
et Monsieur Jean COMMUNAL - Artiste Peintre - 84, rue Jullien VANVES -92-
Il a été convenu ce qui suit :
Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Savoie en date du 22 décembre 1966, portant sur l'agrément de la décoration conçue par M. Jean COMMUNAL,

M. Jean COMMUNAL s'engage à exécuter une mosaïque de 6 m^2, en émaux de Venise, au Lycée de Garçons de CHAMBÉRY, au titre du 1% réservé pour la décoration dans les Établissements scolaires du Second degré, suivant la maquette retenue pour un coût total s'élevant à : 14.972,02 F.
Fait à Chambéry, le 1er Mars 1967.
L'artiste Peintre, le Maire
Cette convention a été approuvée par le Conseil Municipal dans sa séance du 6 FÉVRIER 1967.
(AC Chambéry. Série 4 M : 4M69 / **Dossier du projet de décoration au Lycée de garçons de Chambéry**. 1962-1967.)

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Pascal Lemaître
IVR82_20147303479NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation des objets mobiliers du Lycée Vaugelas (IM73000451) Rhône-Alpes, Savoie, Chambéry

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Vue d'ensemble.

IVR82_20147303479NUCA
Auteur de l'illustration : Pascal Lemaître
Date de prise de vue : 2014
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation